

der, Baumann Ruedi, Baumberger, Bäumlín, Béguelin, Berberat, Bircher, Blaser, Blocher, Bonny, Borel, Bortoluzzi, Bosshard, Bühlmann, Carobbio, Cavadini Adriano, Chiffelle, Columberg, Comby, Couchepin, Deiss, Dettling, Dormann, Ducrot, Dupraz, Eberhard, Egerszegi, Ehrler, Engelberger, Epiney, Eymann, Fankhauser, Fasel, Fehr Hans, Fehr Lisbeth, von Felten, Filliez, Fischer-Seengen, Föhn, Freund, Frey Claude, Friderici, Fritschi, Gadiant, Gonseth, Gros Jean-Michel, Gross Andreas, Gross Jost, Grossenbacher, Günter, Gysin Hans Rudolf, Gysin Remo, Haering Binder, Hämmerle, Hasler, Heberlein, Hegetschweiler, Herczog, Hess Otto, Hess Peter, Hilber, Hochreutener, Hollenstein, Hubmann, Imhof, Jans, Jeanprêtre, Jutzet, Köfmeil, Kühne, Lachat, Langenberger, Lauper, Leemann, Leu, Leuenberger, Loeb, Löttscher, Maitre, Marti Werner, Maurer, Maury Pasquier, Meier Hans, Meyer Theo, Müller Erich, Müller-Hemmi, Nabholz, Nebiker, Ostermann, Philipona, Randegger, Rechsteiner Rudolf, Rennwald, Roth, Ruckstuhl, Rychen, Sandoz Marcel, Schenk, Scheurer, Schlüer, Schmid Odilo, Schmid Samuel, Schmied Walter, Seiler Hanspeter, Semadeni, Simon, Speck, Stamm Judith, Stamm Luzi, Steiner, Straumann, Stucky, Teuscher, Thanei, Theiler, Thür, Tschopp, Tschuppert, Vallender, Vetterli, Vogel, Vollmer, Widmer, Wiederkehr, Wittenwiler, Zisyadis, Zwygart (132)

Dagegen stimmen – Rejetten le projet:

Borer, Dreher, Giezendanner, Gusset, Moser, Scherrer Werner, Steffen, Steinemann (8)

Der Stimme enthalten sich – S'abstiennent:

Raggenbass (1)

Stimmen nicht – Ne votent pas:

Aregger, Bangerter, Baumann Stephanie, Bezzola, Binder, Bodenmann, Brunner Toni, Bühler, Caccia, Cavalli, Christen, de Dardel, David, Diener, Dünki, Durrer, Eggly, Engler, Fischer-Hägglingen, Frey Walter, Goll, Grendelmeier, Grobet, Guisan, Hafner, Hubacher, Keller, Kunz, Ledergerber, Loretan Otto, Maspoli, Meier Samuel, Mühlemann, Oehrli, Pelli, Pidoux, Pini, Ratti, Rechsteiner Paul, Ruf, Ruffy, Sandoz Suzette, Scherrer Jürg, Spielmann, Steinegger, Strahm, Stump, Suter, Tschäppät, Vermot, Weber Agnes, Weigelt, Weyeneth, Widrig, Wyss, Zapfl, Zbinden, Ziegler (58)

Präsident, stimmt nicht – Président, ne vote pas:

Leuba (1)

An den Ständerat – Au Conseil des Etats

Ordnungsantrag Motion d'ordre

Ordnungsantrag Tschopp

Behandlung des Geschäftes 91.419 in Kategorie III

Motion d'ordre Tschopp

Traitement de l'objet 91.419 en catégorie III

Tschopp Peter (R, GE): Permettez-moi de vous inviter à un bref examen de conscience matinale. Vous avez pu constater que l'expérimentation avec la catégorie I n'est pas nécessairement concluante. On nous a dit, de la part du Bureau, que cette catégorie I permettrait aux membres de ce Conseil qui en sont à leur première législature de se profiler. Je crois qu'il y a de meilleurs moyens de leur permettre de se profiler, par exemple en les nommant porte-parole des groupes, par exemple en leur confiant la tâche de rapporteur dans la commission, plutôt que, sur le fromage, sur les bâtiments civils ou, encore hier, sur les droits de l'enfant, de faire une joute oratoire interminable devant des rangées de sièges vides.

L'objet qui nous concerne ici est la ratification de la Charte sociale européenne. En principe, c'est un acte de politique extérieure, mais dans le sillage du livre blanc, de la position intransigeante de certains milieux, on en a fait la cheville ouvrière d'un procès de la sécurité sociale. Je crois qu'il est important que les groupes, de façon structurée, fassent un vrai débat. Je pense qu'il est utile de concentrer les points de vue, et pas de les diluer dans de longs débats.

Ich will Ihnen nicht vor dem «Redeglück» stehen; aber ich glaube, dass man so wichtige Anliegen wie die Diskussion um die soziale Sicherheit und die Diskussion über die Sozialcharta auch zerreden kann. Das kann nicht der Zweck der Übung sein.

Si vous voulez vraiment discuter ouvertement – et ça c'est une proposition, Monsieur le Président, de compromis que je me permets de faire –, on pourrait, à la rigueur, traiter l'entrée en matière en catégorie I, mais se concentrer vraiment en catégorie III sur les aspects techniques de la Charte sociale européenne elle-même.

Si vous me permettez cet amendement de dernière minute, Monsieur le Président, je retire ma première proposition au profit d'une entrée en matière en catégorie I et du traitement de la Charte sociale européenne en catégorie III.

Le président: M. Tschopp propose maintenant de rester à la catégorie I pour l'entrée en matière et de passer en catégorie III pour l'examen de détail.

Je vous signale que le Bureau a préavisé négativement, par 9 voix contre 2, mais c'était sur la première version de la motion d'ordre Tschopp. Le Bureau n'a pas pris position sur la nouvelle proposition Tschopp.

Abstimmung – Vote

Für den modifizierten Ordnungsantrag Tschopp 98 Stimmen
Dagegen 35 Stimmen

95.059

Nutzbarmachung der Wasserkräfte. Bundesgesetz. Teilrevision Utilisation des forces hydrauliques. Loi fédérale. Révision partielle

Differenzen – Divergences

Siehe Seite 1082 hiervoor – Voir page 1082 ci-devant

Beschluss des Ständerates vom 19. September 1996

Décision du Conseil des Etats du 19 septembre 1996

Bundesgesetz über die Nutzbarmachung der Wasserkräfte

Loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques

Borel François (S, NE), rapporteur: Je voudrais tout d'abord excuser le rapporteur de langue allemande, M. Durrer, qui, à la suite d'un accident dont on espère que les conséquences ne seront pas trop importantes, est absent ce matin.

Votre commission a examiné deux divergences qui nous venaient encore du Conseil des Etats. Une première divergence concerne les articles 24 à 27, navigation fluviale. Dans ce domaine, votre commission a modifié sa décision initiale et espère que cette modification puisse recevoir l'accord du Conseil des Etats, ce qui permettrait de régler les divergences encore cette session.

Pour la deuxième divergence, à l'article 49, qui concerne les petites centrales hydrauliques, nous nous sommes ralliés à la décision du Conseil des Etats.

Je me permettrai, Monsieur le Président, de développer les arguments de la majorité de la commission concernant les

Ordnungsantrag

Motion d'ordre

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1996
Année	
Anno	
Band	III
Volume	
Volume	
Session	Herbstsession
Session	Session d'automne
Sessione	Sessione autunnale
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	12
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	02.10.1996 - 08:25
Date	
Data	
Seite	1726-1726
Page	
Pagina	
Ref. No	20 040 914